

plantes en pots destinées à être tenues sur couche, on les préserve pendant un assez grand laps de temps à l'invasion des lombrics.

Étendre sur les vieux arbres envahis par les lichens une solution de suie et de chaux, ne peut que leur être profitable. Il y a six ou sept ans, nous l'avons essayé dans notre verger sur de vieux pommiers qui étaient alors entièrement recouverts de mousse; nous avons maintenant la satisfaction de les voir à peu près propres. Mélangée par moitié à du terreau léger, la suie peut être employée avantageusement pour recouvrir la surface des gazons appauvris; nous avons fait des essais comparatifs qui ne nous laissent aucun doute sur l'efficacité de cet engrais, dont nous recommandons vivement l'usage.

Nous saurions gré à nos lecteurs de nous tenir au courant des résultats qu'ils pourront obtenir de l'emploi de la suie dans une culture ou dans l'autre. Il ne faut jamais douter de rien: les faits les plus futiles ont leur importance, et c'est une bonne chose que de savoir utiliser tous les engrais et insecticides que l'on a sous la main.

Colonisation du Lac St. Jean.

M. le Rédacteur,

A la vue de la profonde misère qui règne parmi la classe ouvrière, les journaliers, etc., du malaise général qui sévit partout, je me suis souvent demandé s'il n'y aurait pas quelque moyen de prévenir l'affreux paupérisme qui nous menace, avec tout son désolant cortège de désastres et de malheurs. J'ai toujours eu que la colonisation, encouragée d'une manière efficace, pourrait opérer ce prodige. Ce n'est certainement pas la zèle, ni le courage qui manquent pour cela: l'organisation seule nous fait défaut. A l'encre don.

Pour ma part, il me semble que les bienfaits de la charité seraient bien plus profitables au pays, si au lieu de faire vivre les pauvres à rien faire, on leur fournissait le moyen de se créer un avenir, en leur aidant à ouvrir des terres nouvelles.

N'est-il pas vrai que des sommes énormes se donnent tous les ans en pure perte, matériellement parlant, pour soulager la misère de nos malheureux ouvriers sans ouvrage, tandis que nos immenses forêts ne demandent que des bras pour se convertir en beaux champs de blé? N'est-il pas vrai que le moindre encouragement attirerait sur des terres nouvelles une grande multitude de colons et que par suite nos villes et nos vieilles campagnes n'auraient plus cet excédant de population qui les fatigue? Eh! bien, mon plan serait de collecter le dernier de charité dans toutes les paroisses des deux diocèses de Québec et de Chicoutimi, pour en appliquer le produit à l'encouragement de la colonisation du Lac St. Jean, en offrant des primes aux colons pauvres pour chaque arpent de terre qu'ils auraient défriché sur leurs propres lots.

Tout le monde sait qu'un des plus grands obstacles à la prospérité des colons, c'est l'impossibilité où en sont la plupart de se défricher assez de terre pour vivre dans la première année de leur exploitation, étant obligés de gagner ailleurs la nourriture de leur famille. En leur donnant une espèce de salaire, quelque faible qu'il soit, pour les défrichements qu'ils feraient chez eux, on serait certain de les mettre pour toujours à l'abri de la misère et de leur procurer un avenir de prospérité et de bonheur.

Que l'on ne s'imagine pas qu'il faille des sommes énormes pour opérer le bien que j'ai en vue. La moindre aide, donnée à propos, peut le plus souvent permettre à un colon pauvre de semer suffisamment pour les besoins de sa famille, et si le reste de l'été il se trouve obligé de travailler ailleurs pour vivre, cela n'empêche pas sa récolte de pousser; et il se ressentira toute l'année suivante du secours qu'on lui aura donné. Une autre année il aura plus de ressources pour semer davantage, et si le même secours lui est accordé, c'est un colon établi.

Maintenant l'on ne me fera jamais accorder que dans les diocèses de Québec et de Chicoutimi, particulièrement intéressés à la colonisation du Lac St. Jean, il n'y a pas assez de générosité et de patriotisme pour nous faire espérer d'y collecter en moyenne une vingtaine de piastres par paroisse, malgré la

crise actuelle, en faveur de cette cause. Or, comme il y a près de 175 paroisses dans ces deux diocèses, nous arriverions à un montant de \$3,000 que viendrait probablement grossir un certain octroi du Gouvernement.

Supposons que nous aurions \$4,000 en mains pour encourager les colons pauvres; nous aurions de quoi nourrir pendant trois mois au moins 150 familles et leur fournir le grain nécessaire pour leur semence; c'est-à-dire que pendant trois mois ces 150 familles pourraient travailler sur leurs propres lots et ensemençer leur terrain défriché: c'est déjà un grand pas vers le progrès. Car on doit présumer qu'en jetant les bases d'une colonie, des personnes à l'aise viendraient s'y adjoindre; qu'un certain nombre d'autres, sans venir de suite, y prendraient des terres, en opéreraient le défrichement: c'est au moins l'exemple que nous en avons eu depuis vingt ans. Tout cela augmenterait les ressources de la colonie et ferait surgir comme par enchautement de riches paroisses à la place de nos forêts. Pour y réussir, il faut un bureau central d'affaires, à la proximité des lieux de défrichements, afin d'en surveiller les opérations, de mieux prévoir les abus, de pourvoir aux besoins des colons, et de tout diriger d'une manière avantageuse pour les colons et satisfaisante pour le public qui aurait souscrit à cette bonne œuvre.

C'est pour cela que nous avons commencé par établir une société de colonisation au Lac St. Jean même. Cette association est une véritable société de St. Vincent de Paul, toujours disposée à faire gratuitement, par l'entremise de ses membres, toutes les démarches nécessaires pour recevoir les souscriptions, choisir les meilleurs cantons propres à la colonisation, visiter les colons pauvres, constater leurs défrichements, et leur payer au printemps la prime qu'ils auraient droit d'avoir d'après les règlements établis.

Reste maintenant à organiser dans chaque paroisse des comités de secours pour y collecter l'offrande d'un chacun, à son domicile même, et à en verser le produit dans la caisse de notre société de colonisation qui en fera la distribution d'une manière consciencieuse et économique.

J'ose espérer que partout se trouveront des citoyens dévoués qui se feront un plaisir de secondar cette bonne œuvre. Pour être plus sûr du succès, nous prions le bon St. Joseph de vouloir bien la prendre sous sa protection.

Si tout le monde était pénétré de la nécessité de secourir les colons pauvres, d'enlever à nos villes et à nos anciennes paroisses le surplus de leur population, pour ramener la prospérité dans le pays, personne ne refuserait de mettre la main à la roue. Que l'on ne craigne pas de produire des denrées alimentaires: le peuple canadien, on le sait, est un peuple essentiellement agricole, c'est son véritable goût; mais il suffit de lui en fournir les moyens, et bientôt, par son travail et son activité, il alimentera les marchés européens qui lui sont ouverts. L'Angleterre seule, cette année, sera obligée d'importer environ 120 millions de minots de blé, et elle donnerait certainement la préférence à ses nouvelles colonies, si celles-ci étaient en état de le leur fournir. Pourquoi n'y aurait-il pas possibilité de charger à Chicoutimi des navires de blé, comme on en charge le bois? La chose pourrait certainement se faire si les besoins l'exigeaient, en attendant des communications plus avantageuses. Aussi, j'ai bien de croire que notre projet obtiendra l'appui que je sollicite, et j'entretiens l'espoir que la presse canadienne lui donnera la publicité nécessaire et qu'elle voudra bien en démontrer l'utilité à ses lecteurs, en attendant que je m'adresse aux autorités compétentes pour le mettre en opération. Inutile d'ajouter que je me ferai un plaisir et un devoir de répondre à tous ceux qui me demanderont là-dessus des renseignements plus précis.

ELIE SAINT-HILAIRE,

Secrétaire S. de colonisation du Lac St. Jean,

St. Prime du Lac St. Jean, 22 août 1879.

Choses et autres.

Clubs et journaux d'agriculture dans la Nouvelle-Angleterre.—Il y a au-delà de 230 clubs de cultivateurs dans la Nouvelle-Angleterre, ayant 72,000 membres actifs, et des bibliothèques contenant 21,000 livres traitant de l'agriculture. Dans tous les Etats-Unis, il y a environ 2,000 sociétés d'agriculture avec des bibliothèques contenant 58,000 volumes, et 360 journaux d'agriculture y sont lus.

L'intelligence des bêtes.—Nous empruntons à la Gazette d'Ottawa le fait suivant, qui nous démontre que les animaux, quels qu'ils